

Compte-rendu du CDUNSS du 22 juin 2017

Mme Tomi (DASEN adjointe) ouvre le CDUNSS en remerciant encore une fois les enseignants d'EPS, ainsi que tous les acteurs du sport scolaire et les membres présents pour leur engagement permanent au sein des associations sportives. Elle poursuit en indiquant qu'encore une fois, cette année a été riche en événements de grande envergure et que le travail a été remarquable.

M.Potiez (directeur adjoint du service départemental de l'UNSS) la remercie et indique qu'il y a une déclaration liminaire de la part du SNEP-FSU 95.

Mme HERROUX (représentante du SNEP-FSU 95) lit alors la déclaration liminaire (cf. annexe).

Aucune remarque n'est faite concernant cette déclaration. M.Potiez prend alors l'ordre du jour.

1- Compte-rendu du précédent CDUNSS.

Aucun membre ne demande des explications ou bien des modifications. Le compte-rendu est alors approuvé à l'unanimité.

2- Bilan financier 2016.

M.Potiez commence par préciser que le bilan financier se réalise en année civile et non en année scolaire.

La situation est saine car sans le championnat de France basket-ball, le solde est positif de 393.83 euros. Par contre, en faisant entrer le championnat de France dans le bilan, le solde augmente à 4967.59 euros. Cet excédent sera reversé aux associations dans les crédits d'animation notamment.

M.Potiez indique que le bénéfice suite à l'organisation d'un championnat de France n'existe pas toujours. En effet, il arrive parfois que le service départemental soit déficitaire.

3- Point sur le nombre de licenciés.

Pour la première fois, nous dépassons la barre des 20 000 licenciés. Mme Daffis (directrice régionale de l'UNSS) indique que dans tous les départements, il y a une augmentation du nombre de licenciés, puisque nous atteignons les +4500 licenciés dans l'académie. Elle suppose que cela a un lien avec la non-obligation du certificat médical.

M.Potiez relève tout de même, que le 95 est toujours en-dessous des autres départements de l'académie et en-dessous la moyenne nationale. Néanmoins, M.Lepelletier (IA-IPR EPS) souligne que nous ne pouvons pas toujours être en perpétuelle augmentation, et que le plus important était de fixer le fonctionnement. Il insiste sur le fait que cette augmentation depuis plusieurs années est le fruit d'un grand travail de la part du service départemental et des enseignants qui sont sur le terrain, et que ceci se constate notamment par l'augmentation des indicateurs comme le nombre de licenciés/animateur).

En ce qui concerne la part filles/garçons, nous nous rapprochons des 40%/60% mais cela demande à être renforcé. Même si dans la société, la part des filles est inférieure à celle des garçons en terme d'engagement sportif, Mme Tomi souligne que nous devons continuer à nous préoccuper à proposer une offre plus valorisante pour les filles au sein de nos AS.

M.Potiez poursuit avec les jeunes officiels qui augmentent également. Il y a plus de certification mais le nombre de jeunes certifiés diminuent (14% de jeunes officiels). Cela s'explique par le fait qu'un jeune officiel l'est souvent dans plusieurs activités différentes.

M.Lepelletier pense qu'il serait intéressant de définir 3 niveaux d'engagement des élèves au sein des AS :

- je suis licencié
- je participe aux compétitions inter-établissements
- je fais les compétitions et je prends des responsabilités.

Mme Dehu (élue des AS) demande comment est-il possible de signifier officiellement l'engagement des élèves dans le bulletin scolaire ? Mme Tomi indique qu'il ne faut pas hésiter à compléter dans le livret scolaire, le parcours citoyen, ce qui permet de valoriser aussi les élèves.

M.Potiez rebondit sur le fait qu'auparavant les élèves avaient une carte et un livret de jeune officiel (maintenant tout cela est dématérialisé) donné par la Maif. L'ensemble de l'assemblée s'accorde pour indiquer leur regret de ce retrait.

4- Fonds national de solidarité UNSS 2017.

Le SDUNSS regrette qu'il n'y ait pas plus de demandes alors que plusieurs AS sont en difficulté financières. Dans l'académie, 6 dossiers ont été déposés dont 5 dans le Val d'Oise, mais seulement 3 ont été aidés. M.André (élu des AS) précise que souvent les dossiers à constituer sont très chronophages et qu'il arrive souvent que nous n'obtenions aucune aide. Mme Dehu demande s'il serait possible d'être formé pour savoir comment remplir correctement un dossier (répondre aux critères). M. Guffroy (cohésion sociale) indique qu'ils sont disponibles et qu'il y a des réunions proposées. Mme Herroux poursuit en indiquant que lorsque l'on ressort de la réunion, on se rend compte que nous ne rentrons pas les critères qui changent chaque année. M.Guffroy demande comment mieux communiquer pour pouvoir aider plus de monde. Mme Herroux demande s'il ne serait pas possible de proposer des cas concrets en exemple et de bien rappeler les critères minimum d'attribution (projet d'au moins 1500 euros) pour aider les collègues à se positionner. M.Guffroy n'est pas contre.

5- Championnat de France : bilan 2017- perspectives 2018.

Le championnat de France s'est très bien passé. Mme Tomi félicite le travail réalisé par le SDUNSS et l'ensemble des personnels présents à l'organisation. Elle a trouvé que malgré le nombre de participants, la fluidité était réelle. Elle demande ensuite aux membres du CDUNSS, s'ils ont eu des répercussions, des échos de ce championnat de France. Mme Herroux confirme le bon déroulement de ces championnats mais met l'accent sur le fait que certains JO n'ont pu être validés au niveau national à cause d'un QCM théorique raté en début de championnat. Ces JO ont donc été « déclassés » de juge starter à commissaire course notamment, mais n'ayant pas réalisé le QCM commissaire course n'ont pu être validés. C'est regrettable car plusieurs élèves étaient très compétents dans cette responsabilité. M.Lepelletier précise qu'il serait intéressant que tout cela remonte au niveau national, car en effet, des élèves auraient pu être valorisés dans une autre responsabilité.

M.Potiez poursuit ensuite par les perspectives 2018. Le 95 recevra et organisera les championnats de France d'ultimate (collège et lycée). Il y a aura 24 équipes et ils se dérouleront la 1^{ère} semaine de juin a priori à Domont.

6- Journée nationale du sport scolaire.

Cette journée se déroulera le 27 septembre lors de la semaine européenne de la santé. Il n'y aura pas d'événement départemental mais un événement académique.

7- Questions diverses.

Aucune question n'a été posée.

Mme Tomi remercie M.Potiez pour l'ensemble du travail fourni depuis plusieurs années au sein du SDUNSS et lui souhaite une excellente retraite.

Fin de la séance à 11h15.